

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2010

EXÉCUTION DES DÉCISIONS DE JUSTICE - (n° 2622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 39

présenté par
M. Nicolin

ARTICLE 50 QUATER

Au début de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« En outre, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression de mots inutiles.